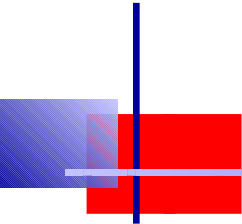


Mise en œuvre de la directive « inondation » Bassin Artois-Picardie

Territoire à Risque Important d'inondation du Lens



- Quelques mots sur la Directive Inondation
- Les cartographies
 - Enjeux
 - Aléas
 - Risques
 - Calendrier
- Vers un périmètre de stratégie locale...

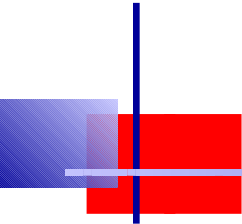


Mise en œuvre de la directive inondation – Bassin Artois Picardie

1. La directive inondation

2. Les cartographies

3. Vers un périmètre de stratégie locale



La directive inondation

- Directive européenne parue en 2007
transposition dans la loi dite Grenelle II

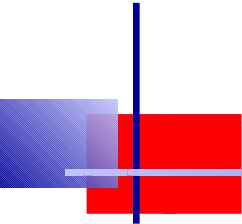
Chaque État membre définit ses **objectifs de réduction** des conséquences négatives liées aux inondations et prévoit des **solutions adaptées aux besoins** et aux **priorités** identifiées, dans un objectif de compétitivité, d'attractivité et d'aménagement durable des territoires exposés à l'inondation.

- **Objectif :** Faire partager la connaissance des risques partout les publics

Augmenter la
sécurité des
populations
exposées

Stabiliser sur le court
terme et réduire à
moyen terme les
dommages à attendre
des inondations

Raccourcir fortement
le délai de retour à la
normale des
territoires sinistrés



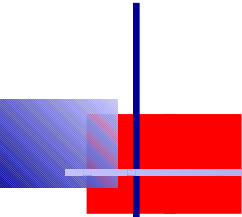
La directive inondation

Différentes échelles de travail...

Échelle nationale : Stratégie nationale de gestion des risques d'inondation

Échelle du bassin Artois Picardie : Élaboration du Plan de Gestion des risques d'inondation (PGRI)

Échelle locale : « Stratégie locale » d'application à l'échelle des territoires à risque important d'inondation (TRI) et des périmètres de gestion associés



Réalisation de l'évaluation
préliminaire des risques (EPRI)

(Arrêtée en décembre 2011,
prochaine EPRI en 2017)

Identification et sélection des
Territoires à risques Important
d'inondation (TRI)

(AP 26 décembre 2012)

Réalisation de la cartographie
sur les TRI

(Mars 2014- Juin 2014)

Plan de gestion des risques inondation
(PGRI), articulation avec le SDAGE

Objectifs et
dispositions bassin

Objectifs
particuliers et
synthèse des
dispositions TRI /
stratégies locales

Elaboration de
stratégies locales
déclinées via des
PAPI par exemple

(Définition périmètre /
objectifs / parties prenantes
– septembre 2014)

Consultation du public fin 2014

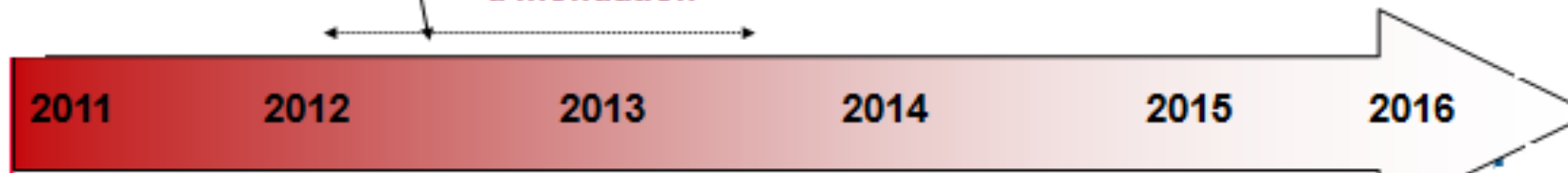
Une révision
tous
les 6 ans

La directive inondation

Calendrier de mise en œuvre

EPRI nationale
Critères
nationaux TRI

Élaboration de la
stratégie nationale de
gestion des risques
d'inondation



22 déc. 2011

Évaluation
Préliminaire
des Risques
d'Inondation

Sept. 2012

Identification
des TRI

Mars 2014

Cartographie des
surfaces inondables
et des risques
d'inondation pour les
TRI

22 déc. 2015

Approbation des
**Plans de gestion
des Risques**
d'Inondation

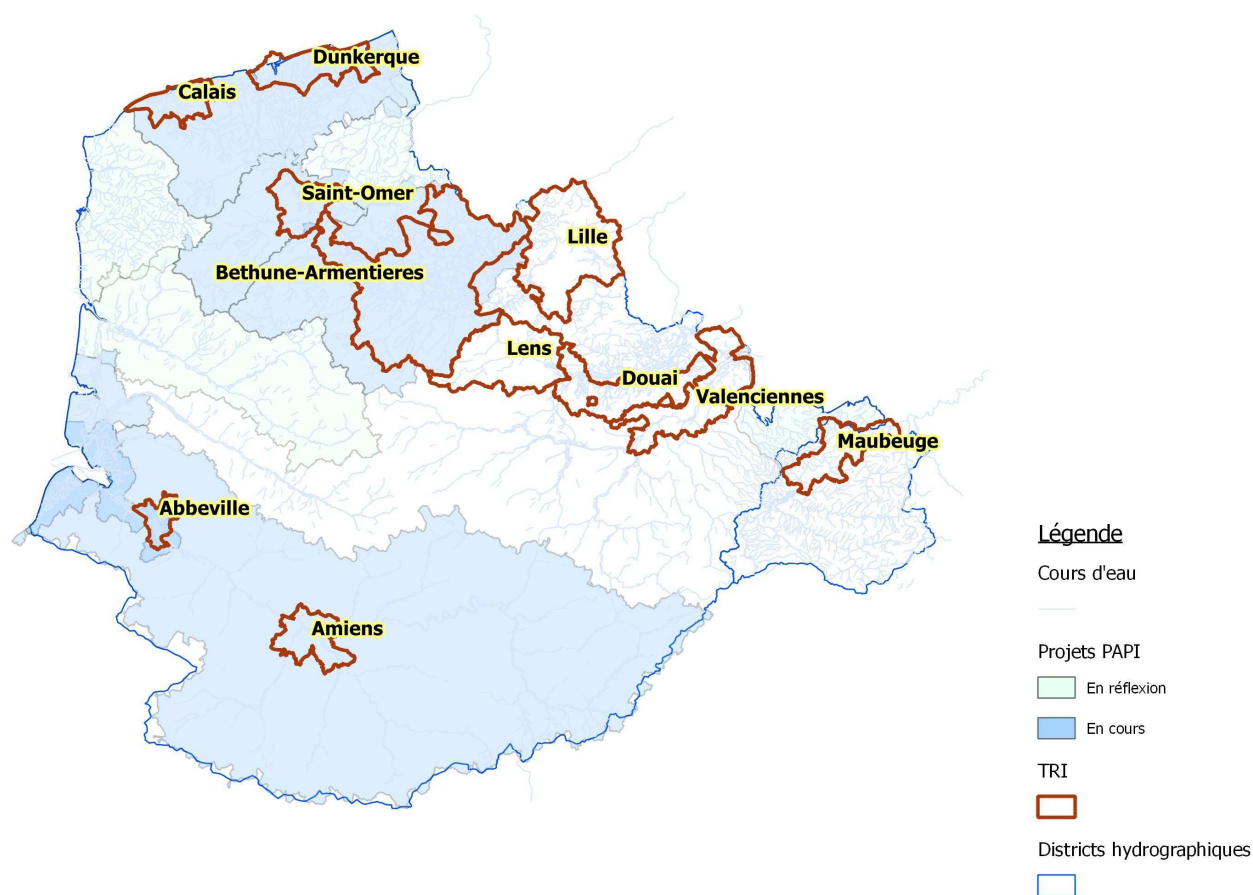
Élaboration des **stratégies locales** pour les TRI:

périmètre, délai et objectifs
arrêtés par le préfet au plus tard
en septembre 2014

Élaboration de la stratégie
locale

La directive inondation

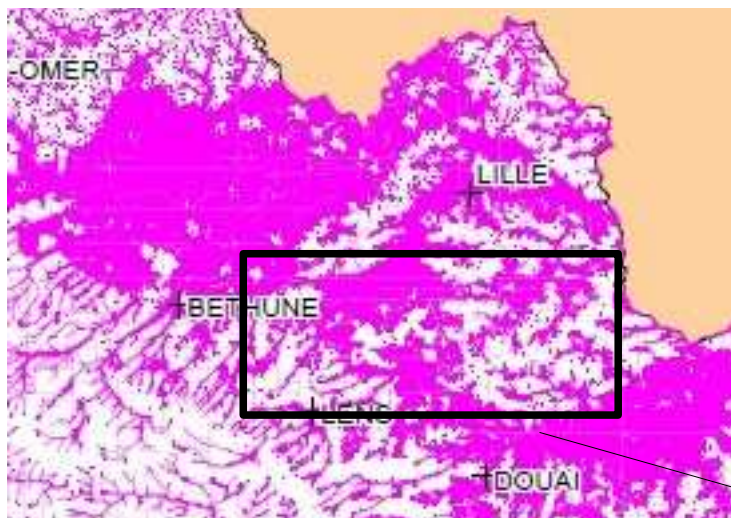
Les Territoires à Risque Important d'inondations du bassin Artois-Picardie



La directive inondation et le Territoire à Risque Important (TRI) inondation de Lens

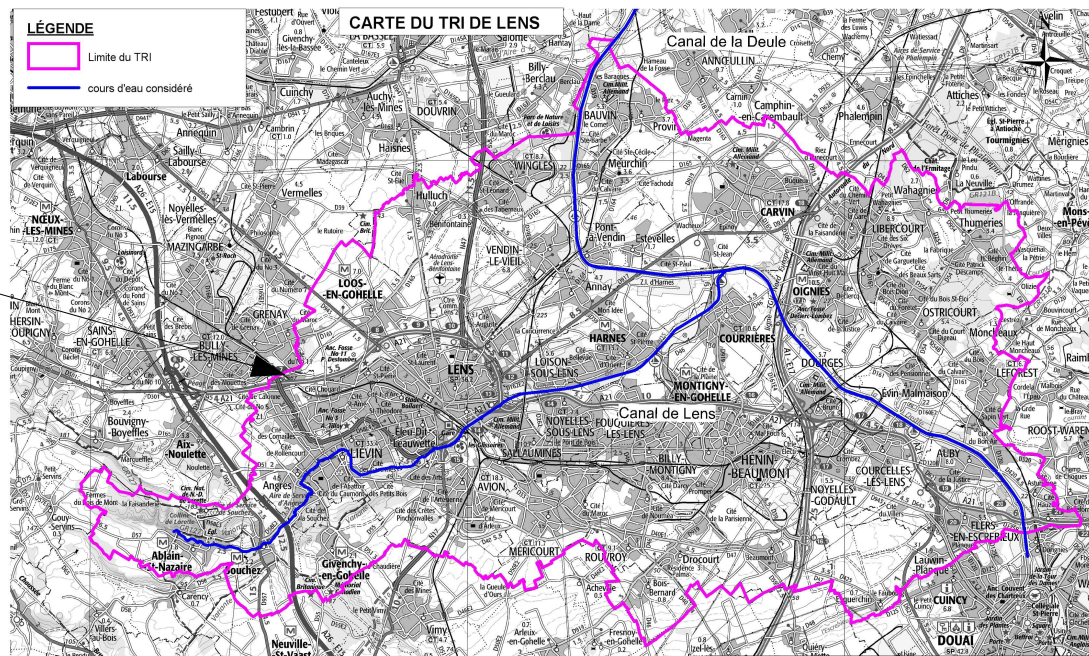
issu de l'évaluation préliminaire des risques inondations (décembre 2011)

- Le territoire fortement urbanisé présente une densité de population particulièrement élevée. Le réseau hydrographique présent est fortement canalisé et artificialisé.



- surface d'environ 319km² dont 40,5% sont situés dans l' Enveloppe Approchée des Inondations Potentielles cours d'eau (EAIPce)

- 156 585 habitants situés dans l'EAIP



Le TRI de Lens est constitué de communes de l'ancien bassin minier dont la géomorphologie et l'hydrographie sont modifiées par l'activité minière.



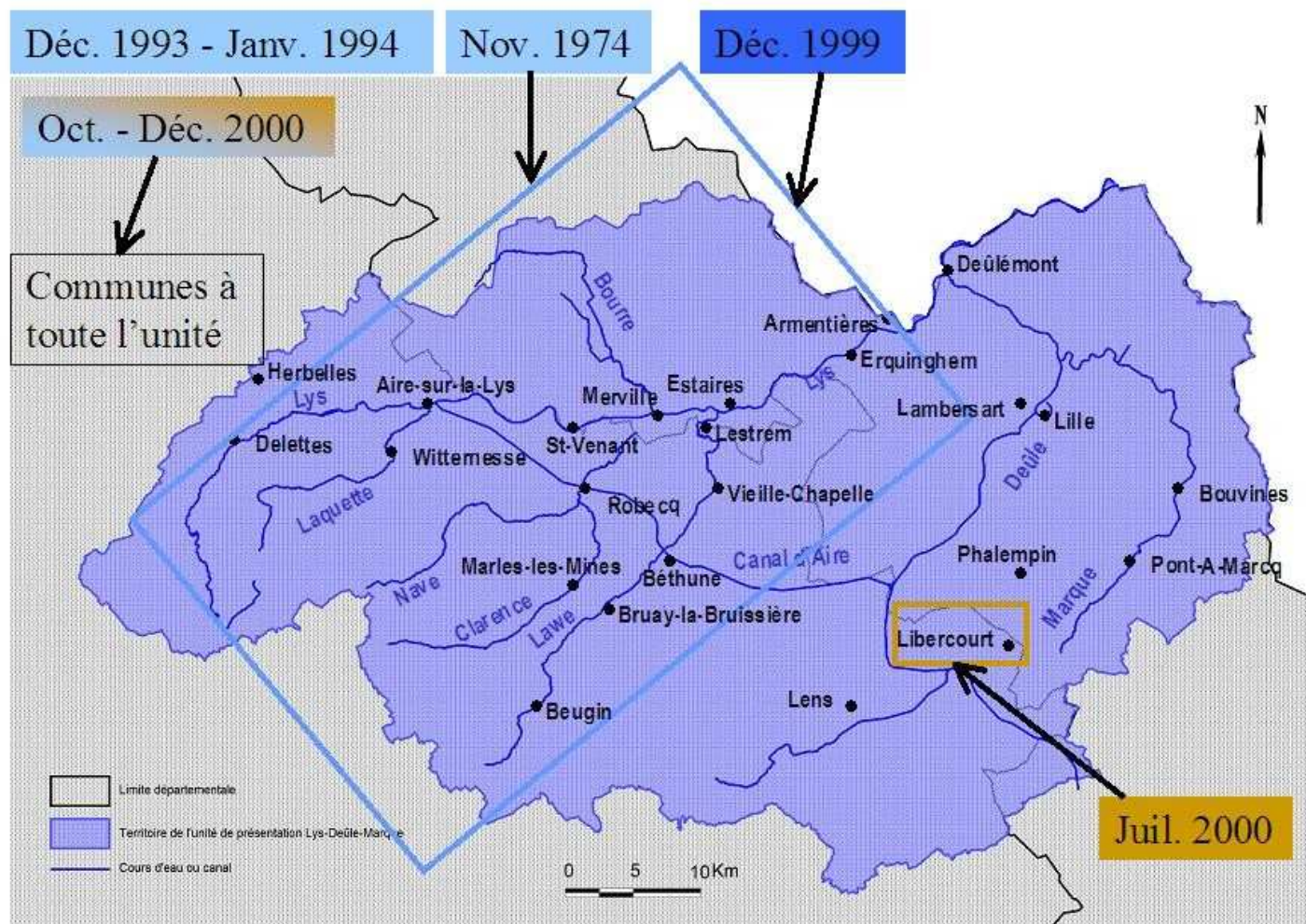
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

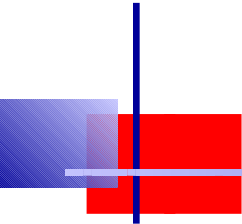
FET COORDONNATEUR
SIN ARTOIS-PICARDIE



La directive inondation et le Territoire à Risque Important (TRI) inondation de Lens

Principaux événements historiques / passé proche



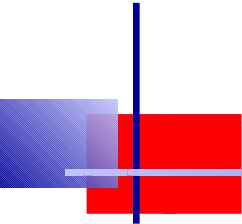


Mise en œuvre de la directive inondation – Bassin Artois Picardie

1. La directive Inondation

2. Les cartographies

3. Vers un périmètre de stratégie locale



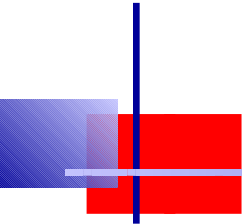
Les cartographies - Objectifs

Affiner la connaissance de l'exposition des enjeux aux inondations en vue de réaliser des Plans de Gestion des Risques d'Inondations (PGRI) et de fixer les objectifs des Stratégies Locales

Pour chaque TRI : 5 cartes produites sur 1 typologie (1^{er} cycle)

- 3 cartographies des surfaces inondables sur les événements**
 - fréquent ($T < 30$ ans)
 - moyen ($100 < T < 300$ ans)
 - extrême (> 1000 ans)
- 1 cartographie de synthèse**
- 1 cartographie des risques (croisement synthèse / enjeux)**

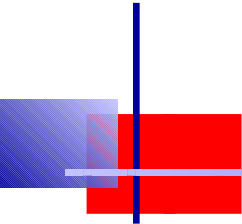
Cartographies au 1/25 000ème



Enjeux cartographiés

Les conséquences négatives potentielles, au moyen des paramètres suivants :

- ✓ Nombre indicatif d'habitants,
- ✓ Types d'activités économiques, nombre approximatif d'emplois impactés,
- ✓ Installations polluantes IED (Industrial emissions directive),
- ✓ Stations de traitement des eaux usées de plus de 2000 équivalents habitants,
- ✓ Établissements, infrastructures ou installations sensibles dont l'inondation peut aggraver ou compliquer la gestion de crise,
- ✓ Patrimoine culturel impacté.



Les cartographies - Enjeux

5 juillet 2013 : Présentation des premières cartes

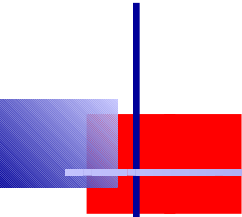
25 juillet 2013 : diffusion électronique et mise à disposition site internet de la DREAL (Accès restreint)

Juillet - octobre 2013 : Retours des collectivités

Contact :

di-artois-picardie.dreal-npdc@developpement-durable.gouv.fr

Les bases de données « Enjeux » ont servi à la réalisation de la carte « Risques »



Aléas cartographiés

➤ Cartes de surfaces inondables relatives au débordement de la Lys et du canal de Lens

- étude historique : Acthys- Diffusion (juin 2013)

Recherche des événements historiques des deux derniers siècle dans les différentes archives disponibles (archives départementales, services Etat, archives municipales de Lens)

cinq événements remarquables ressortent de la recherche :

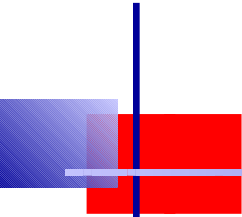
1841 (pas d'information consultable)

Janvier 1891,

Juin 1898,

Décembre-janvier 1923-24,

Décembre-janvier 1925-26



Aléas cartographiés

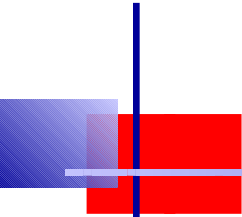
➤ Cartes de surfaces inondables relatives au débordement de la Lys et du canal de Lens

- étude historique : Acthys- Diffusion (juin 2013)

Extrait du rapport :

La rareté des inondations à Lens même semble être un fait avéré dès cette époque comme le rappelle l'entête de l'article du Journal de Lens du 24 janvier 1926.

« Les inondations à Lens ? Cela paraissait tellement impossible... Nous avons constaté l'étonnement de plusieurs de nos lecteurs lesquels persistaient à croire à la galéjade. Une visite sur les lieux leur fit se rendre compte de la triste réalité... ».



Aléas cartographiés

➤ Cartes de surfaces inondables relatives au débordement de la Lys et du canal de Lens

- *contexte :*

artificialisation importante du fonctionnement hydraulique

relief peu marqué

très peu de données hydrauliques (chroniques faibles et peu fiables) par rapport à d'autres secteurs

- *déroulement de l'étude confiée au bureau d'étude Safège*

- *synthèse bibliographique*

- *cartographie hydrogéomorphologique*

compréhension du secteur

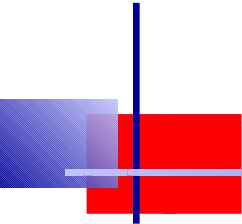
limite maximum des inondations possibles

- *modélisation sur la base de débits définis par le bureau d'étude DHE*

(utilisation de la base de données Shyreg corrigé)



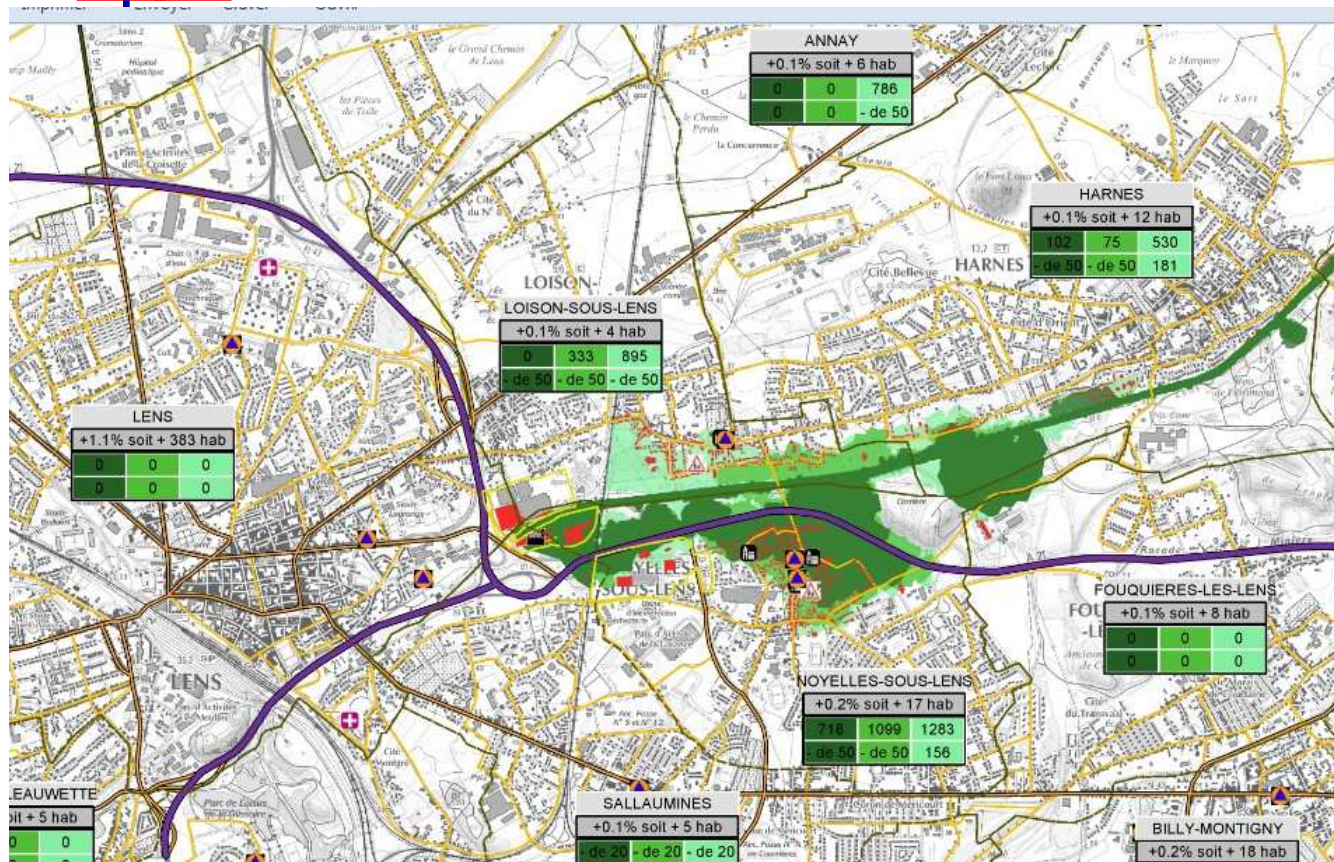
Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement



Présentation Bureau d'Étude Safège Événements

- fréquent
- moyen
- extrême

Carte des risques



133	881	1600
26	378	1416

Forte probabilité

Faible probabilité

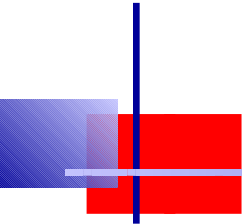
Moyenne probabilité

Population permanente en zone inondable

Nombre d'emplois en zone inondable



Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE



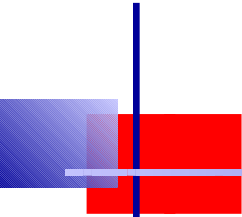
Les cartographies : association et consultation des parties prenantes

1. Élaboration par le Préfet coordonnateur de bassin

2. Association/consultation

- Réunions territoriales sur chaque TRI (janvier – février 2014 pour Lens et Lille)
Commission inondation de bassin du 16 octobre 2013
Réunion des présidents de CLE du 14 novembre 2013
Comité de bassin du 6 décembre 2013
- Consultation pendant 2 mois par le Préfet de région sur les projet de cartes (départements, collectivités incluses dans le périmètre cartographié, ETPB..) => consultation électronique pour le NPdC.

3. Porter à connaissance des cartes arrêtées par le Préfet de département à chaque collectivité incluse dans le périmètre cartographié



Les cartographies : calendrier de consultation des parties prenantes

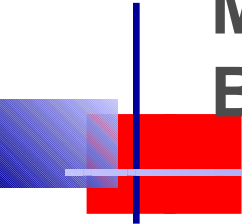
TRI Lille et Lens du Nord Pas-de-Calais Consultation printemps 2014

Cartes et rapports consultables sur le site Internet de la DREAL NPdC :

- <http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr/?-Cartographie-Directive-Inondation-Bassin-Artois-Picardie->
- Identifiant : cdi-npdc
- Mot de passe : c5d9i6n2pdc

***Envoi des réactions
et remarques***

Objectif d'approbation par le Préfet Coordonnateur
du Bassin Artois-Picardie
Juin 2014

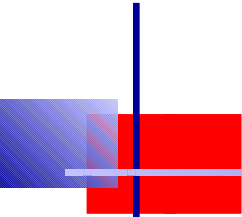


Mise en œuvre de la directive inondation Bassin Artois Picardie – TRI de Lens

1. La directive Inondation

2. Les cartographies

3. Vers un périmètre de stratégie locale

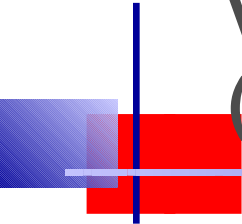


Vers un périmètre de stratégie locale (TRI Lens) et une stratégie

La « stratégie locale » est la **déclinaison** à l'échelle appropriée de la stratégie nationale et du PGRI.

Elle comprend :

- La synthèse de l'**évaluation préliminaire des risques d'inondation** (EPRI) dans son périmètre ;
- Les **cartes** des surfaces inondables et les cartes des risques d'inondation pour le ou les TRI inclus dans son périmètre ;
- Les **objectifs** fixés par le PGRI pour le ou les TRI inclus dans son périmètre ;
- Les **dispositions** à l'échelle de son périmètre pour atteindre ces objectifs, abordant notamment les volets :
 - Prévention des inondations,
 - Surveillance, prévision et information sur les phénomènes d'inondation,
 - Réduction de la vulnérabilité des territoires face au risques d'inondation,
 - Information préventive, éducation, résilience et conscience du risque.

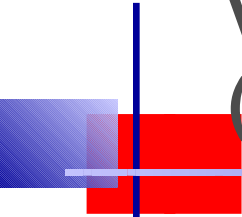


Vers un périmètre de stratégie locale (TRI Lens) et une stratégie

1. Valoriser les démarches et outils existants sur les territoires pour l'identification du périmètre de stratégie, pour l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie.

2. Une structure porteuse de stratégie à définir :

- Sur la base d'une concertation avec les territoires
- Sur la base des démarches en cours sur le territoire



Vers un périmètre de stratégie locale (TRI Lens) et une stratégie

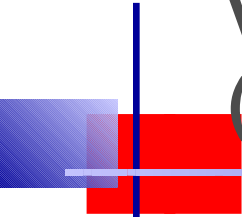
La structure porteuse est principalement chargée de **fédérer et mettre en cohérence les démarches locales**.

Elle a un rôle primordiale d'**animation** et ne constitue en aucune façon une assistance à maîtrise d'ouvrage.

Les territoires construisent la stratégie sous l'impulsion de la structure porteuse avec l'appui de l'État qui arrêtera une stratégie finale.

Le cadrage des Programmes d'Actions pour la Prévention des Inondations (PAPI) peut préfigurer la Stratégie Locale

Chaque structure porteuse pourra partagera son expérience au sein d'un **Comité Territorial Stratégique (1^{ière} réunion 16/12/2013, prochaine réunion avril 2014)** regroupant toutes les structures porteuses du bassin Artois Picardie, pour une meilleure gestion des risques **inondation**.



Vers un périmètre de stratégie locale (TRI du Lens) et une stratégie

1er trimestre 2014 : **Cartographie réalisée** sur chaque TRI, arrêtée par le préfet coordonnateur de bassin Artois-Picardie.

juin-septembre 2014 : **Liste des stratégies locales, de leurs périmètres, leurs objectifs et leurs délais d'élaboration** arrêtée par le préfet coordonnateur de bassin.

juin-septembre 2014 : **Liste des parties prenantes des stratégies locales** arrêtée par le préfet de département.

2016 : **Stratégies locales** arrêtées par les préfets de département.

2016 – 2021 : **Mise en œuvre des stratégies locales**

Merci de votre attention

Contact :

di-artois-picardie.dreal-npdc@developpement-durable.gouv.fr

Lien de téléchargement Cartographie DI :

Site internet de la DREAL Nord – Pas-de-Calais

www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr

Onglet : Accès professionnel

Cartographie Directive Inondation Bassin Artois-Picardie

Identifiant : **cdi-npdc**

Mot de passe : **c5d9i6n2pdc**

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement